



► Spécial nouveau mandat

Une équipe à votre service

Trois mois se sont écoulés depuis les élections municipales à l'issue desquelles vous avez affirmé une nouvelle fois votre confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire et je vous en remercie chaleureusement.

C'est une immense satisfaction pour un maire de recevoir l'assentiment de ses concitoyens, cela donne du courage pour mettre en œuvre le programme que nous vous avons proposé.

La page des élections tournée, nous nous sommes mis rapidement au travail

Les diverses commissions et les délégations aux syndicats intercommunaux se sont constituées en fonction des compétences de chacun.

Sachez, Mesdames et Messieurs, que notre mission, nous l'exercerons collectivement, sans a priori partisan en respectant l'esprit républicain qui nous rassemble au-delà de nos divergences politiques ou philosophiques.

Votre conseil municipal sera à votre service avec le souci permanent de privilégier l'intérêt général.

Une nouvelle étape du développement de la commune commence.

ENSEMBLE, j'en suis certain, nous la conduirons avec succès, car vous êtes nos partenaires et nous serons toujours à votre disposition et nous tiendrons nos engagements, car ce programme vous l'avez choisi.

Une information locale attractive...

Nous avons aussi souhaité en ce début de mandat communiquer différemment avec un nouveau magazine municipal: "Regards sur Saint-Loup Cammas". Cette nouvelle charte graphique, riche en couleurs, vous présentera d'une manière plus vivante la vie de votre village, des écoles, nos actions, les événements associatifs... et bientôt de nouvelles rubriques... Là aussi, nous serions heureux, afin de mieux répondre à vos attentes et construire ensemble la communication de Saint-Loup Cammas, de recevoir vos idées, vos envies concernant des thèmes et informations que vous souhaiteriez y voir traités...

Brèves

► nouveaux arrivants

La Municipalité et le Secrétariat de la Mairie se tiennent à la disposition des nouveaux Saint-Loupiens afin de les guider dans leurs démarches administratives.

De nombreuses informations sur les associations et les activités locales sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, et pour permettre à chacun de mieux se connaître, la Municipalité organisera un verre de bienvenue.

juin 2008

n° 1

Cordialement
Votre Maire, Claude MARIN

Informations Municipales

► La nouvelle équipe municipale



Maire
Claude MARIN



1^{er} Adjoint
Patrice GERBER

Délégué aux affaires scolaires, au centre de loisirs municipal, à la restauration scolaire et aux relations publiques.



2^{ème} Adjoint
Annie SCHIMBERG

Déléguée à l'environnement et au développement durable en relation avec l'adjoint à l'urbanisme, ainsi qu'aux affaires sociales.

Les conseillers municipaux :



Catherine BEZULIER



René FRUET



Anne-Marie GARCIA



Richard GONZALEZ



Frédéric MALFILATRE



Olivier MESTRE



Jean-Pierre MOUYNET

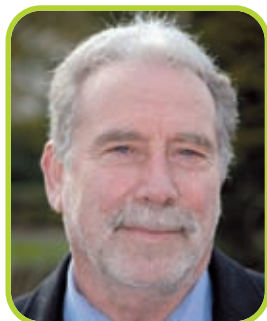


Jean-Luc RICARD



3^{ème} Adjoint
Jean RUBIO

Délégué aux finances, travaux neufs, sports, culture ainsi que fêtes et cérémonies.



4^{ème} Adjoint
Pierre GAGLIONE

Délégué à l'entretien et aux travaux sur les bâtiments publics, à la voirie et aux espaces verts.



5^{ème} Adjoint:
Christian ROUAIX

Délégué à l'urbanisme, au plan local d'urbanisme et aux documents d'urbanisme en relation avec l'adjoint à l'environnement et au développement durable.



Anne-Sophie GRIMMIAUX



Pierre HARRE



Herveline JACOB



Jean-Marc LAMANTIA



Denis SFORZIN

Brèves

› votre commune en ligne

Pensez à consulter notre site internet: www.mairie-saintloupcammas.fr

La lecture de ce site vous procure de nombreuses informations pratiques :

- compte rendu des conseils municipaux,
- démarches administratives,
- calendrier des collectes sélectives,
- annuaire des services municipaux et des associations,
- agenda des manifestations culturelles ou sportives,
- différents liens vers les administrations.

Nous attendons vos réactions et suggestions constructives pour faire évoluer ce site.



Informations Municipales

➤ Les commissions municipales

➤ Commission des finances

Président : Claude MARIN
 Anne-Sophie GRIMMIAUX
 Pierre GAGLIONE
 Patrice GERBER
 Richard GONZALEZ
 Pierre HARRE
 Jean-Marc LAMANTIA
 Frédéric MALFILATRE
 Olivier MESTRE
 Jean-Pierre MOUYNET
 Jean-Luc RICARD
 Christian ROUAIX
 Jean RUBIO

➤ Commission urbanisme, travaux et environnement

Président : Claude MARIN
 Anne-Marie GARCIA
 Anne-Sophie GRIMMIAUX
 Hveline JACOB
 Annie SCHIMBERG
 René FRUET
 Pierre GAGLIONE
 Patrice GERBER
 Jean-Marc LAMANTIA
 Jean-Pierre MOUYNET
 Jean-Luc RICARD
 Christian ROUAIX
 Jean RUBIO
 Denis SFORZIN

➤ Commission animation (fêtes, sport, culture, associations)

Président : Claude MARIN
 Catherine BEZULIER
 Anne-Marie GARCIA
 René FRUET
 Richard GONZALEZ
 Pierre HARRE
 Olivier MESTRE
 Jean-Luc RICARD
 Jean RUBIO

➤ Commission affaires scolaires (enfance, jeunesse, péri et post scolaire)

Président : Claude MARIN
 Anne-Marie GARCIA
 Hveline JACOB
 Annie SCHIMBERG
 Patrice GERBER
 Richard GONZALEZ
 Frédéric MALFILATRE
 Olivier MESTRE
 Jean RUBIO

➤ Commission des relations publiques

Président : Claude MARIN
 Hveline JACOB
 Annie SCHIMBERG
 René FRUET
 Pierre GAGLIONE
 Patrice GERBER
 Pierre HARRE
 Frédéric MALFILATRE
 Olivier MESTRE
 Christian ROUAIX
 Jean RUBIO

➤ Commission du personnel

Président : Claude MARIN
 Anne-Marie GARCIA
 Anne-Sophie GRIMMIAUX
 Annie SCHIMBERG
 Pierre GAGLIONE
 Patrice GERBER
 Richard GONZALEZ
 Jean-Marc LAMANTIA
 Jean RUBIO
 Denis SFORZIN

➤ Centre Communal d'action sociale (CCAS)

Président : Claude MARIN
 Anne-Marie GARCIA
 Anne-Sophie GRIMMIAUX
 Annie SCHIMBERG
 Frédéric MALFILATRE
 Olivier MESTRE
 Jean-Luc RICARD

Extérieurs

Alexis BARDIN
 Francis BRICHE
 Bernard MALTERRE
 Louise MICHEL
 Jean-Louis MILLET
 Georges SOUCASSE

➤ Commission extra-municipale

Président : Claude MARIN
 Michel BESSIERES
 André BORDES
 Pierre FAURE
 Aimé ROUAIX
 Jean-Pierre SPYNS
 Louise MICHEL
 Colette VERY

➤ Commission de restauration

Président : Claude MARIN
 Patrice GERBER
 Annie SCHIMBERG
 Amélie BOULARD
 Aurélie ESTEVE
 Danielle FAURE
 Martine GRAULE
 Elise LE GALLIC
 Eric CHAMINANT
 Olivier LANGUILLE
Suppléant :
 Jean-Pierre MOUYNET
 La diététicienne
 de la Sté de Restauration

➤ Les délégués aux divers organismes

Syndicat intercommunal des eaux

Titulaires :

Claude MARIN, Pierre GAGLIONE

Suppléants :

Pierre HARRE, Herveline JACOB

Syndicat intercommunal d'électricité

Pierre GAGLIONE

Jean-Luc RICARD

Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine

Titulaires :

Jean RUBIO, Jean-Luc RICARD

Jean-Pierre MOUYNET

Suppléants :

Catherine BEZULIER, René FRUET

Richard GONZALEZ

Syndicat intercommunal de voirie

Titulaires :

Claude MARIN (président)

Christian ROUAIX

Suppléants :

Richard GONZALEZ, Jean RUBIO

Syndicat mixte d'étude et de protection de l'environnement (com. eau et déchets)

Titulaire :

Pierre GAGLIONE

Syndicat mixte en vue de la révision du schéma directeur de l'agglomération toulousaine (SMEAT-AUAT)

Représentation au niveau de la CCCB (Suppléant : Claude MARIN)

Syndicat intercommunal de traitement et de ramassage des ordures ménagères (SITROM)

Représentation au niveau de la CCCB

Titulaire :

Claude MARIN (Vice président)

Jean RUBIO

Suppléant :

Jean-Marc LAMANTIA

Olivier MESTRE

Syndicat intercommunal DECOSET

Titulaire :

Claude MARIN

Jean RUBIO

Suppléant :

Jean-Marc LAMANTIA

Olivier MESTRE

Délégués Communauté de Communes " les Coteaux Bellevue"

Titulaire :

Claude MARIN (1^{er} vice-président), Jean RUBIO, Annie SCHIMBERG

Suppléant :

Herveline JACOB

Frédéric MALFILATRE

Jean-Pierre MOUYNET

Délégué auprès de l'institut de rééducation CHARTA à Saint-Loup-Cammas

Titulaire :

René FRUET

Suppléant :

Annie SCHIMBERG

Délégués comité bassin pour l'emploi

Herveline JACOB

Délégué auprès de l'école de musique

Titulaire :

Anne-Marie GARCIA

Suppléant :

Frédéric MALFILATRE

Brèves

➤ Aide à domicile

L'ADMR, association de service à domicile est à votre disposition pour vous accompagner dans les moments difficiles (maladie, vieillissement...) ou pour vous faciliter la vie quotidienne (entretien de la maison...). Vous pouvez les contacter au 05 62 89 79 08 ou par mail : admr.descoteauxbellevue@yahoo.fr ou vous rendre au siège 4, chemin de l'Enguille 31180 - Saint Geniès Bellevue.

Commission appel d'offres

Président : Claude MARIN

Titulaires :

Pierre GAGLIONE

Jean RUBIO

René FRUET

Suppléants :

Pierre HARRE

Patrice GERBER

Annie SCHIMBERG

Conseillers municipaux en charge des questions de défense

Jean-Marc LAMANTIA

Jean RUBIO

Conseillers en charge des questions de sécurité routière

Pierre GAGLIONE

Denis SFORZIN

Commission développement durable

Président : Claude MARIN

Annie SCHIMBERG

Anne-Sophie GRIMMIAUX

Herveline JACOB

René FRUET

Jean-Marc LAMANTIA

Jean-Luc RICARD

Christian ROUAIX

► Quelques nouvelles de l'Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE ex CLAE)

L'équipe d'animation a respecté son tableau de marche.

En effet, l'ensemble des activités périscolaires qu'elles soient manuelles, d'expression, ludiques ou sportives, prévues au planning, ont été réalisées dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE).

Des temps forts sont ressortis tels les tournois de foot au gymnase avec Pechbonnieu, la tektonik, la préparation du marché de Noël, le petit journal, Loups Garous...

Concernant l'Accueil de Loisirs extrascolaires (vacances), les sorties organisées au Cirque Pinder, au cinéma, à Animaparc, à Youpi Park

et au Laserquest, ainsi que le stage multisports avec Saint Geniès et Pechbonnieu (pendant les vacances de printemps) furent appréciées par les enfants.

L'équipe, comme les années précédentes, a participé à un atelier de motricité au festival Festi Bout'Chou du 18 mai dernier avec les autres structures de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue.



L'accueil de cet été est actuellement en préparation.

À ce jour, on peut d'ores et déjà annoncer les dates d'ouverture : du vendredi 4 au vendredi 25 juillet et du lundi 25 août au lundi 1^{er} septembre inclus. Une sortie à Walibi est programmée le jeudi 10 juillet, ainsi qu'une course d'orientation sur notre commune avec tous les ALAE de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue pour les grands le mercredi 16 juillet. Un séjour court sera également organisé à Collonges-la-Rouge du lundi 21 au jeudi 24 juillet pour les grands avec des activités spéléo, kayak, accro branche et baignade au programme.



Brèves

► Calendrier des festivités (juin à décembre)

- Samedi 21 juin : Fête de la musique**
- Dimanche 22 juin : Festival de majorettes**
- Vendredi 27 juin : Fête des écoles**
- Samedi 28 et dimanche 29 juin : Concours pétanque**
- Samedi 6 septembre : Forum des associations**
- Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre : Fête locale**
- Mardi 11 novembre : Cérémonie de l'armistice**
- Dimanche 16 novembre : Course pédestre « les Zinzins du Bitume »**
- Samedi 22 novembre : Concert Gerbe d'Or Sainte Cécile**
- Dimanche 23 novembre : Loto Foot Ententes Jeunes**
- Dimanche 14 décembre : Marché de Noël**

Été 2008 : Accueil Mairie

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie **fermera les samedis matins du 5 juillet 2008 au 23 août 2008 (inclus).**

Les horaires d'ouverture de la mairie seront du lundi 7 juillet 2008 au vendredi 22 août 2008 : 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

➤ Divagation des chiens et des chats

La divagation des animaux peut occasionner des troubles importants de la tranquillité et de la sécurité publique.

Encore trop de chiens et chats divaguent encore sur la voie publique malgré les recommandations déjà faites. Ils déchirent les sacs poubelles et gênent la circulation des personnes.



Nous faisons donc appel une nouvelle fois au civisme des propriétaires de ces animaux pour qu'ils prennent toutes les mesures qui s'imposent pour éviter cet état de fait. Nous souhaitons vivement que ce rappel soit entendu pour que la vie dans notre commune soit paisible et agréable.

Rappel des règles pour chiens dangereux

Résumé des mesures obligatoires pour les chiens dangereux

(Loi du 6 janvier 1999 et arrêté d'application du 27 avril 1999)

1^{ère} catégorie

Types de chiens

Chiens de Type :
 Staffordshire terrier,
 American Staffordshire terrier,
 Pit-bull,
 Mastiff,
 Boer-bull,
 Tosa-Inu,
 Non inscrits au Livre des Origines Françaises

2^{ème} catégorie

Chiens inscrits au Livre des Origines Française de races :
 Staffordshire terrier,
 American Staffordshire terrier,
 Rottweiler,
 Tosa-Inu,
 Chiens non inscrits au Livre des Origines Françaises assimilables aux Rottweilers

Mesures obligatoires

Détention interdite aux mineurs et aux personnes condamnées (casier n°2)
 Déclaration à la mairie obligatoire
 Identification obligatoire
 Vaccination antirabique obligatoire
 Assurance responsabilité civile obligatoire
 Présentation des documents à toute réquisition des forces de l'ordre obligatoire
 Port de muselière et laisse obligatoire

Accès interdit aux lieux publics, ouverts au public, aux transports en commun
 Stationnement interdit dans les parties communes des immeubles
 Stérilisation obligatoire
 Acquisition, cession et importation interdites

autorisé avec tenue en laisse et muselière

 autorisées avec tenue en laisse et muselière

Sanctions

Les sanctions et peines encourues relèvent des contraventions de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} classe allant de 35 à 135 € d'amendes et des délits pouvant donner lieu à des peines d'emprisonnement de 3 à 6 mois de prison assortis de 3 000 à 15 000 € d'amendes.

Brèves

➤ Au revoir M. COSEMANS...

Claude MARIN a tenu à inviter tout le personnel communal, nouveaux élus et anciens, pour fêter le départ à la retraite de Guy COSEMANS qui a travaillé 18 ans au sein des services techniques de la commune. M. Le Maire a retracé sa carrière et l'a remercié pour son implication, son professionnalisme et son dévouement au service des Saint-Loupiens. À la suite de son discours, il a tenu à lui remettre la médaille d'honneur de la commune et un cadeau lui a été offert de la part du personnel communal et des élus. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



➤ Quelques conseils au quotidien

Les hauteurs de haies

Les tailles d'arbustes ou de haies sont souvent à l'origine de conflit de voisinage.

La réglementation en la matière est extrêmement précise :

Hauteur maximale des haies mitoyennes : 2 mètres

Les arbres qui atteignent plus de 2 mètres de hauteurs doivent être plantés à 2 mètres de la propriété voisine.

En respectant ces quelques règles vous éviterez de vous fâcher avec votre voisin.

Police municipale et intercommunale

Opération tranquillité vacances

Le formulaire est à retirer au secrétariat de la mairie. Cette opération n'engage en aucune manière ni la responsabilité de la mairie ni celle de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incident divers. Cette opération de surveillance est effectuée gratuitement par la police municipale.

Alors n'hésitez pas à venir vous inscrire.

Travaux de bricolage ou de jardinage

Des horaires à respecter

Attention aux bruits provoqués par les travaux de jardinage avec tondeuses ou tronçonneuses, soumis comme les travaux de bricolage (marteaux, burins, perceuses, scies ou bétonnières) à des horaires bien précis.

Tous ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h et de 16h à 18h.

D'une manière générale les nuisances occasionnées doivent être les plus réduites possibles dans un esprit de respect commun du voisinage.

Merci de respecter ces horaires pour une meilleure qualité de vie.

Rappel des collectes sélectives

Ordures ménagères : le mardi et le vendredi

Bac bleu : le mercredi

Déchets verts : le 2^{ème} lundi du mois

Soit le mardi 15 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre.

Ramassages supplémentaires des déchets verts :

Les 22 septembre et 27 octobre.

Les encombrants :

Ramassage le lundi 20 octobre.

Attention : déchets non collectés

Ordures ménagères, amiante, déchets hospitaliers, matériaux de construction et gravats ainsi que pneus, bidets, baignoires, lavabos..., huile de vidange et toutes les huiles et tous les liquides, déchets artisanaux, textiles, batteries, bouteilles gaz, extincteurs : tous contenants sous pression.

Civisme et sécurité :

le trottoir n'est pas un dépotoir

Nous constatons que certaines personnes sortent leurs déchets verts ou encombrants plusieurs jours avant la date de la collecte.

Nous vous rappelons que ces déchets ne doivent être sortis que la veille de la collecte car votre responsabilité serait engagée en cas d'accident.

Les déchetteries

La commune dispose de trois déchetteries :

Déchetterie de l'Union, Parc d'activités de Montredon, rue d'Ariane, Fermée le lundi. Tél. : 05 61 26 38 35

Déchetterie de Saint-Alban, ZI du Terroir II, Impasse Rouquette, Fermée le mardi. Tél. : 05 61 09 17 46

Déchetterie de Garidech : Lieu-dit Lagarrigue RN 88, Fermée le mardi et le jeudi. Tél. : 05 34 26 93 89

- Apport limité à 5 m³ de déchets/jour/usager

- Accès autorisé sur justificatif de domicile

- Accès interdit aux fourgons attelés, camions plateaux et véhicules à benne basculante.

➤ Votre magazine et l'environnement...

Le magazine municipal est désormais imprimé sur du papier aux normes PEFC.

Le système PEFC (Pan European Forest Council) veut répondre au principe de développement durable.

Il repose sur la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes.

Responsable de la publication : Le Maire, Claude MARIN

Comité de rédaction : Herveline JACOB, Annie SCHIMBERG, Patrice GERBER, René FRUET, Pierre GAGLIONE, Pierre HARRE, Frédéric MALFILATRE, Olivier MESTRE, Christian ROUAIX, Jean RUBIO

Magazine imprimé sur papier Normes PEFC

Conception graphique, réalisation :

MicroSophia Communication : 05 62 71 01 26